



## **Salaires , pouvoir d'achat, emplois, conditions de travail ,missions...**

**Dans les Hautes Pyrénées comme ailleurs, les agents en ont plus qu'assez du travailler plus pour gagner moins et du toujours plus avec toujours moins.**

Tarbes le 31 mai 2011

Monsieur le Directeur,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis 2000 aucune proposition salariale gouvernementale n'a été approuvée par les organisations syndicales de la fonction Publique

Comment peut-il en être autrement puisque le point d'indice qui constitue la pierre angulaire du traitement des fonctionnaires a perdu plus de 10 % de sa valeur par rapport à l'inflation depuis janvier 2000. Si l'on se réfère à 1984 cette dégradation se chiffre à 24 %.

Le gouvernement du Président de la feuille de paye tente de noyer le poisson en invoquant le salaire moyen par agent ou la rémunération moyenne par personne afin d'intégrer les mesures catégorielles ou effets de carrière dans l'estimation du pouvoir d'achat des fonctionnaires

Quelque soient les techniques d'enfumage gouvernemental, les conséquences de la politique de déflation salariale sont désastreuses et indéniables.

Ainsi, pour la catégorie C, à chaque augmentation légale du SMIC le gouvernement se voit contraindre de passer dans l'urgence un décret afin d'aligner le salaire minimum de la fonction publique sur le niveau du SMIC. Depuis 2000 les pertes moyennes de pouvoir d'achat pour cette catégorie s'échelonnent de 178 € mensuels à 209 €, soit plus de 2000 euros de perte annuelle.

Pour la catégorie B, et même si l'on tient compte de la réforme du Nouvel Espace Indiciaire, le recrutement dans le 1<sup>er</sup> grade s'effectue désormais à 1,8 % au dessus du SMIC alors qu'en 1984 il était encore 24 % au dessus.

Pour les agents B la perte mensuelle de pouvoir d'achat depuis 2000 s'échelonne entre 244 € et 277 €, plus de 3000 euros sur l'année.

Enfin, pour la catégorie A dont les agents sont le plus souvent recrutés au niveau Bac + 4 ou bac + 5, le 1<sup>er</sup> échelon se situe désormais à 14,7 % au dessus du SMIC les pertes mensuelles de pouvoir d'achat vont de 330 à 393 euros, soit plus de 4 000 euros sur l'année.

Pire, pour la première fois depuis 1935 et les décrets Laval de sinistre mémoire, le salaire net des fonctionnaires va baisser, conséquence directe de la réforme des retraites et du gel du point d'indice pour 2011 et 2012. En clair il nous faut travailler plus pour gagner MOINS.

Cette réalité est tout autre que celle décrite par un gouvernement qui a déclaré la guerre aux fonctionnaires depuis son entrée en fonction.

Car, à l'absence totale de reconnaissance salariale, s'ajoutent la RGPP et le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite; dogme qui va même au delà au niveau de la DGFIP où ce sont 60 % des départs qui ne sont pas remplacés.

Cette politique se traduit par une dégradation constante des conditions de travail des agents et par une détérioration du service rendu à l'utilisateur . Le dernier Comité Technique Paritaire qui a évoqué la situation du centre des finances de Lourdes en est d'ailleurs un exemple frappant.

Les coups portés contre les agents des finances alimentent chaque jour un peu plus un mal être au travail dans les services dont il vous faut être conscient.

Selon une récente enquête d'opinion réalisée pour le site « acteurs publics » seuls 4 % des hauts fonctionnaires , dont vous faites partie, souhaitent voire reconduire la RGPP en l'état.

Peut-être vous reconnaissez vous dans cette enquête ?

Mais il ne suffira pas d'expressions dans les enquêtes d'opinion pour empêcher que ne se creuse le gouffre existant désormais entre les agents de toute catégorie et les cadres dirigeants.

La situation est suffisamment grave pour que l'on puisse se contenter de déclarations

Il faut mettre fin à la RGPP et au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Il faut en finir avec la délation salariale organisée qui touche l'ensemble du salariat. Nombre de conflits actuels dans les entreprises du secteur privé ont d'ailleurs pour origine la question des salaires.

Les agents de la DDFIP des Hautes Pyrénées en ont plus qu'assez de l'absence de reconnaissance et qu'on leur demande de faire toujours plus avec toujours moins.

Ils réclament comme l'ensemble des agents des trois fonctions publiques :

>L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,

>L'ouverture de vraies négociations sur les mesures de rattrapage et la revalorisation des grilles indiciaires.